

# Les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme



*Le 10 décembre 1948, les 58 États Membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté à Paris, au Palais de Chaillot, la Déclaration universelle des droits de l'Homme.*

*Ce colloque présente les avancées des droits de l'Homme depuis 70 ans et leur influence dans l'ordre juridique national, en abordant les aspects historiques et les prolongements contemporains de ce texte fondateur.*



vendredi 13 avril 2018

de 14h30 à 17h00

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1<sup>e</sup>

**Cour de cassation**  
5 quai de l'Horloge  
75055 Paris cedex 01  
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité  
avec inscription préalable obligatoire**  
sur le site Internet [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

14h00 Accueil des participants

14h30 **Propos introductifs**

**Bertrand LOUVEL**

*Premier président de la Cour de cassation*

**Jean-Claude MARIN**

*Procureur général près la Cour de cassation*

*Débats animés par*

**Bruno Pireyre**

*président de chambre à la Cour de cassation,  
directeur du service de documentation, des études et du rapport*

15h00 **Présentation historique**

**Patrick WACHSMANN**

*Professeur à l'université de Strasbourg*

15h20 **Incidences internationales**

**Cécile APTEL** (sous réserve)

*Conseiller principal au haut commissaire aux droits de l'Homme des Nations Unies*

Débats avec la salle

16h00 **Incidences en droit français**

**Karine GILBERG**

*Chef du bureau de l'expertise et des questions institutionnelles à la Délégation aux affaires européennes et internationales*

**Marie-Aimée PEYRON**

*Bâtonnier de Paris*

17h00 **Propos conclusifs**

**Audrey AZOULAY**

*Directrice générale de l'UNESCO*

17h30 Clôture